



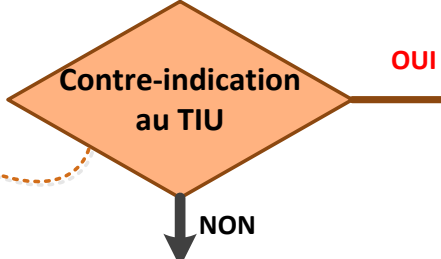
Procédure de TIU pour RPM avec ou sans MAP

TIU pour RPM avec ou sans MAP
 - Ecoulement de liquide amniotique au spéculum
 Ou
 - Test diagnostique positif

Prise en charge initiale	
<p style="text-align: center;">Examen clinique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Constantes (pouls, PA, T°) ➤ Toucher vaginal ➤ Echographie (col, quantité liquide amniotique, insertion placentaire, présentation, biométrie < 7 jours) ➤ ERCF (30 minutes minimum) ➤ Bilan infectieux (bio + bactéri) 	<p style="text-align: center;">Thérapeutique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Corticothérapie : débutée si < 34SA ➤ Tocolyse : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inhibiteur calcique en 1ère intention ▪ Atosiban si : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Échec ou ♦ Contre Indication ou ♦ Extrême prématurité ou ♦ Grossesse gémellaire ➤ Antibio prophylaxie : Systématique

Contre-indications

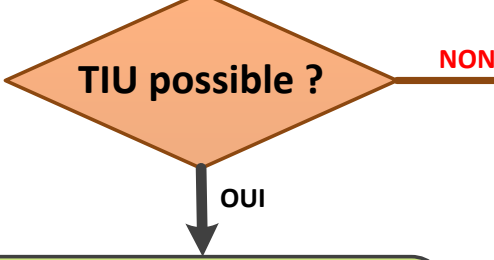
- Travail avancé : col clinique > 4 cm
- AG < 24 SA et > 37 SA
- Anomalies rythme cardiaque fœtal
- Chorioamniotite clinique
- Hématome rétro-placentaire



Choix établissement receveur

- Réanimation néonatale (Type 3)
AG < 31 SA **OU** PFE < 1200g **OU** pathologies associées
- Néonatalogie (Type 2b)
AG ≥ 31 SA **OU** PFE ≥ 1200 g
- Néonatalogie (Type 2a)
AG ≥ 32 SA **OU** PFE ≥ 1500g

Appel Centre 15
Conférence à 3
 (GO demandeur et receveur, médecin régulateur SAMU)



Critères de gravité
 (=> VECTEUR SMUR)

- MAP
- Gémellarité
- Multiparité

Organisation du transfert

Prise en charge pédiatrique locale
(cf. fiche : Indications SMUR Pédiatrique)

± Appel du SMUR pédiatrique

Procédure de transferts maternels

A. Appel téléphonique du gynécologue-obstétricien sénior demandeur au [centre 15 départemental](#) auquel il précise l'établissement receveur souhaité après avoir faxé [la fiche de transfert dument complétée](#) au SAMU et au centre receveur souhaité

B. Mise en relation par le Centre 15 du gynécologue-obstétricien sénior de l'établissement demandeur et receveur

C. Conférence téléphonique Tripartite

Qui :

- Régulateur Centre 15
- Gynécologue-obstétricien sénior demandeur
- Gynécologue-obstétricien sénior receveur

Objectifs :

- Discuter de l'indication du transfert
- Eliminer les contre-indications
- Valider les prérequis
- Organiser le transfert
- Valider le mode de transport
- Valider le lieu d'accueil (*salles de naissances, réanimation, radiologie interventionnelle...*)
- Finaliser la fiche de transfert en précisant la prise en charge retenue

NB :

- *Si contre-indication au transfert, le gynécologue-obstétricien du centre demandeur informe le pédiatre du centre demandeur.*
- *Si impossibilité de transfert, les SAMU mettent en place une procédure dégradée.*

Pré-requis avant départ

- Accueil de l'équipe SAMU par le Sénior
- Réévaluation clinique après surveillance 1H minimum
- ERCF normal dans l'heure précédente
- Transmission des informations médicales (Cf. guide)